

 <p>CENTRE HOSPITALIER DE CORNOUAILLE Quimper Concarneau</p>	<p>AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS</p>
<p>AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIES</p>	

Le Centre Hospitalier de Cornouaille organise un recrutement sans concours d'Agent des Services Hospitaliers Qualifiés au titre de l'année 2025.

Textes de base

- Code Général de la fonction publique
- Décret n°2021-1825 du 24 décembre 2021 portant statut particulier du corps des accompagnants éducatifs et sociaux et du corps des agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière
- Décret n°2016-636 du 19 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière.

Conditions d'accès

- Aucune condition de titres ou de diplômes n'est exigée.

Nombre de postes

- **11 postes.**

Nature des épreuves

Le recrutement sans concours comporte :

- 1° Une phase de sélection des dossiers de candidature
- 2° Une phase d'entretien.

Phase de sélection A compter du 15 juin 2025	Entretien à partir du 23 juin 2025
<p>La phase de sélection consiste en l'examen des dossiers de candidature par une commission composée d'au moins trois membres dont un est extérieur à l'établissement. Cette commission procède à la sélection des candidats qui seront ensuite convoqués pour un entretien.</p>	<p>La phase d'entretien consiste en un entretien oral de 20 minutes avec le jury durant lequel le candidat expose sa formation, son expérience, et son projet professionnel.</p>

Pièces à fournir

Les candidats doivent fournir **en 3 exemplaires (1 original + 2 copies)**, les pièces suivantes :

- un curriculum vitae sur papier libre indiquant les titres détenus, les diverses fonctions occupées, les périodes d'emploi et les actions de formations suivies,
- une lettre de candidature,
- Le dossier d'inscription (pages 1 à 5).

.../...

Les pièces suivantes seront à joindre en **un seul exemplaire** :

- La fiche du poste occupé,
- Une copie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne ou copie du livret de famille,
- Le cas échéant un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document. Pour les candidats ayant moins de 25 ans à la date de clôture des inscriptions au concours : l'attestation de participation à la journée défense et citoyenneté.

Période et modalités d'inscription

- Le dossier d'inscription est disponible sur le lien : <https://www.ch-cornouaille.fr/ch-quimper-concarneau/recrutement> (Rejoignez-nous - Concours CH Cornouaille)
- Dépôt des dossiers de candidature : **du 15 avril 2025 au 15 juin 2025** par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi) à la
Direction des Ressources Humaines du CH de Cornouaille
14 bis avenue Yves Thépot - 29107 QUIMPER Cédex.

L'inscription du candidat ne sera validée qu'à réception du dossier de candidature complet (accompagné des pièces justificatives).

Le Centre Hospitalier de Cornouaille se réserve la possibilité de modifier les dates communiquées.

A QUIMPER, le 11 avril 2025
Le Directeur,

Yann DUBOIS



Un accompagnement à la préparation de l'entretien oral est proposé aux candidats par la psychologue en charge de l'accompagnement de la mobilité et des parcours : Madame Guénola TYMEN –SCUILLER. Elle est joignable par mail à g.tymenscuiller@ch-cornouaille.fr ou au 02.90.94.41.35.

Contact DRH : concours@ch-cornouaille.fr

La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.